

2 - CONFIRMER LA FONCTION DE DÉVELOPPEMENT DES LIENS SOCIAUX DES ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

2.1 - Accompagner les structures d'animation de la vie sociale dans la construction de processus de cohésion sociale

PA 2.1.1 - RENFORCER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES SUR LES FAITS DE SOCIÉTÉ (LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, FAIT RELIGIEUX, DÉSINFORMATION, ETC.)

DIAGNOSTIC

Les équipes salariées et bénévoles sont confrontées à des contextes sans cesse en évolution qui délitent le lien social. Elles doivent donc s'adapter pour continuer à répondre aux besoins du territoire (crise sanitaire, fait communautaire ou religieux, etc.). Elles ont besoin d'être outillées pour adapter leurs métiers et méthodes aux transformations sociales.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Parallèlement à la formation continue et initiale des personnels, il semble important de doter les structures d'outils et de ressources et de soutenir les gestionnaires. L'appui à la qualification des interventions et à l'évolution des outils se fera grâce un travail partenarial au niveau du réseau fédéral des centres sociaux et grâce à une mise en réseau des acteurs.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville.
- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône dans le cadre de l'accompagnement des structures d'animation de la vie sociale et des actions de formation et d'échange de pratiques

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale
- ➔ Labo-Cités
- ➔ Réseau jeunesse de la PS jeunes

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Proposer aux salariés et aux bénévoles des sensibilisations ou formations sur les sujets de société (discriminations, faits religieux, fake news, réseaux parallèles, etc.) via « les P'tits dej de l'info », des formations spécifiques dans le cadre des réunions entre pairs, des conférences, séminaires, etc.

ACTION 2

- ➔ Identifier les ressources / outils existants (bibliographie, guides méthodologiques, etc.) pour les mettre à disposition des équipes.

ACTION 3

- ➔ Activer une veille et l'orientation des structures d'animation de la vie sociale sur les appels à projets nationaux ou locaux.

ÉCHÉANCES

- ➔ 2021 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Outillage des équipes salariées et bénévoles pour mener à bien leurs missions de cohésion sociale ; elles sont sensibilisées et/ou formées aux faits de société.
- Discussion autour de ces sujets dans les groupes métiers ou sur des réunions spécifiques.
- Nombre d'actions de formation ou de sensibilisation mises en place.
- Nombre de salariés formés ou sensibilisés.
- Nombre de bénévoles formés ou sensibilisés.